

---

JULIEN BOELAERT,  
SÉBASTIEN MICHON  
ET ÉTIENNE OLLION

## LE TEMPS LONG DE LA POLITIQUE

61

Difficile de trouver une profession plus critiquée en France que celle de responsable politique. À de rares exceptions historiques près, le personnel politique y fait l'objet d'une vindicte aussi permanente que partagée. Des variations existent bien sûr – les crises économiques, les périodes où se multiplient les scandales et les révélations en matière de corruption – et les longues phases sans alternance favorisent l'expression de ce rejet. Mais cette règle générale connaît finalement assez peu d'entorses : depuis plus d'un siècle, la politique est en France un métier peu avouable<sup>1</sup>. Parmi les élus, un groupe se distingue même en négatif : ceux que l'on appelle communément les « professionnels de la politique ». Engagés à plein temps « en politique », ils en tirent une rémunération, parfois depuis longtemps, voire n'ont jamais vécu que de la politique. Accusés des mêmes maux que leurs collègues, ils sont en outre suspectés de ne s'engager que par intérêt personnel et de vivre dans une sphère déconnectée des réalités de leurs concitoyens.

La critique n'est pas nouvelle. Dès la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, au moment où le processus de démocratisation des sociétés européennes commence à faire émerger des représentants issus d'autres couches sociales que l'aristocratie, la question de la captation du pouvoir par ces nouveaux représentants se posait déjà. Dans un texte célèbre, le sociologue Robert Michels s'inquiétait de la division croissante entre électeurs et élus que

---

1. Dominique Damamme, « Professionnel de la politique, un métier peu avouable », in Michel Offerlé (dir.), *La Profession politique, XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Belin, 1999, p. 37-67.

produit la simple existence de postes politiques<sup>2</sup>. À partir d'une étude du Parti social-démocrate d'Allemagne, il mettait en garde contre la « loi d'airain de l'oligarchie », cette progressive séparation qui s'établit entre les gouvernants et les gouvernés à mesure que s'institutionnalisent les postes politiques. La conclusion était proche dans les travaux de Moisei Ostrogorski, émigré russe contemporain de Michels, qui mettait pour sa part en garde contre la captation du pouvoir par ceux qui occupent les postes en vue de préserver leur position<sup>3</sup>.

62      Vraies tout au long du siècle passé, ces remarques conservent leur pleine actualité aujourd'hui. Tel ex-ministre pouvait ainsi dénoncer le *cursus honorum* de la politique, par quoi il entendait le fait que l'accès aux plus hautes responsabilités électives se faisait après une longue période de probation comme élu local, puis député. Une députée du Parti socialiste a pu, elle, regretter publiquement que ses jeunes collègues fassent à présent carrière « sans mettre un pied dans la vraie vie ». Leurs carrières, écrivait-elle, se déroulent majoritairement dans le « tunnel de la politique », cette succession de postes à l'intérieur du champ politique (assistant parlementaire, membre de cabinet). Selon elle, les conséquences sont à l'avenant : du fait de leurs parcours, ces responsables d'un nouveau type constitueraient une classe de responsables politiques au risque de « comportements hors-sol »<sup>4</sup>.

La continuité des critiques signifie-t-elle que rien n'a changé ? Que la division fonctionnelle entre représentants et représentés est un mal nécessaire et toujours vérifié ? La comparaison historique montre qu'il n'en est rien. En quelques décennies, les modes d'entrée en politique ont changé. Parmi les parlementaires et les ministres, la part des collaborateurs politiques est en forte augmentation. Qu'il s'agisse d'assistants parlementaires, de membres de l'entourage d'un élu local (chef ou directeur de cabinet d'un maire, chargé de mission auprès d'un président de région, etc.), de permanents d'un parti, ou encore de membres d'un cabinet ministériel, leur nombre parmi l'élite politique s'accroît. Si ce changement a bien été souligné par les commentateurs, le plus souvent pour le dénoncer, son étendue reste quant à elle à préciser. C'est ce que cet article se propose de faire, en déployant une méthodologie nouvelle. Ce faisant, il démontre l'irrésistible ascension des collaborateurs politiques.

---

2. Robert Michels, *Les Partis politiques. Essai sur les tendances oligarchiques des démocraties*, Paris, Flammarion, 1912.

3. Moisei Ostrogorski, *La Démocratie et les partis politiques* (1903), Paris, Fayard, 1993.

4. Michèle Delaunay, « Le tunnel, ou comment faire carrière sans mettre un pied dans la vraie vie », Michele-Delaunay.net, 13 septembre 2014.

Mais il montre aussi que cette croissance tend à masquer un phénomène structurel bien plus important dont ils ne sont qu'une manifestation, à savoir l'augmentation généralisée du temps passé en politique avant d'accéder à des responsabilités nationales.

Les résultats présentés sont issus d'une étude qui reconstitue les parcours professionnels et politiques des élus. Elle s'appuie sur une méthodologie originale. Classiquement, la plupart des recherches dans le domaine, tout comme les rapports et les travaux journalistiques, s'appuient sur les informations biographiques recensées par les Assemblées. Facilement accessibles, ces données sont alors utilisées pour saisir l'évolution de la composition sociodémographique des chambres parlementaires. Une telle approche repose toutefois sur l'autodéclaration par les élus de leur profession. Or non seulement cette approche ne prend pas en compte le temps passé à réaliser cette activité (que veut dire avoir été enseignant quand on est député depuis trente ans ?), mais l'accroissement du nombre d'élus qui ont consacré une partie essentielle de leur vie adulte à la politique rend artificiel cet indicateur de la « profession d'origine ».

63

Pour éviter ces biais, on a mis en place une méthode qui retrace l'intégralité de la carrière professionnelle et politique des élus, année après année, depuis leurs 25 ans. Pour ce faire, quatre cohortes de députés de la V<sup>e</sup> République, issues de quatre législatures espacées sur quarante ans (soit 1 738 personnes), ont été intégralement codées. Les informations recensées proviennent de dictionnaires biographiques, d'articles de presse, le cas échéant de notices nécrologiques. La Société générale de presse, qui compile des fiches biographiques d'acteurs à destination de l'administration et des entreprises, nous a aussi ouvert ses archives<sup>5</sup>.

Le choix de l'Assemblée nationale se justifie enfin par sa position centrale dans le champ politique français. Comme l'ont montré Valentin Behr et Sébastien Michon, entre 1986 et 2015, 64 % des membres de gouvernement avaient été députés avant d'accéder pour la première fois à un portefeuille ministériel<sup>6</sup>. Située au niveau intermédiaire, entre première position politique nationale et activité de terrain, l'Assemblée est aussi une institution centrale pour exercer une carrière nationale. Au-delà des députés, elle donne donc à voir les transformations structurelles de la vie politique française.

---

5. Nous remercions sa présidente, Marianne Bérard-Quélin, de cette opportunité et de sa disponibilité.

6. Valentin Behr et Sébastien Michon, « Crépuscule des technocrates et progression des collaborateurs politiques », *Working Papers du CESSP*, n° 2, 2015, p. 11-12.

## L'IRRÉSISTIBLE ASCENSION DES MEMBRES D'UN ENTOURAGE POLITIQUE

64 Depuis le début des années 2000, nombre d'observateurs se sont penchés sur les évolutions du profil des élus. Les travaux universitaires ne manquent pas, qui décrivent la « professionnalisation de la vie politique », considérée comme l'entrée précoce des élus en politique, la longévité de leur présence dans le champ politique, parfois les deux<sup>7</sup>. Un indicateur souvent mobilisé consiste à regarder si les élus ont occupé, dans un passé plus ou moins lointain, un poste dans un entourage politique<sup>8</sup>. Ces positions sont multiples, mais l'idée est qu'elles constituent souvent une manière d'entrer en politique à un jeune âge, ou de s'y maintenir à la suite d'un revers électoral. Par ailleurs, ces positions au plus près du pouvoir politique sont perçues comme de solides marchepieds pour réaliser une entrée au centre du jeu politique. L'inscription précoce et proche du pouvoir comme mode d'entrée en politique a bien été décrite par le politiste Daniel Gaxie, qui rappelle que, « bien introduits dans les milieux politiques locaux et / ou nationaux, les jeunes conseillers sont bien placés pour être présentés en position éligible sur les listes de candidats pour des élections municipales ou régionales<sup>9</sup> ».

De ce point de vue, l'évolution est saisissante. Nos données montrent qu'entre 1978 et 2012 le nombre d'anciens collaborateurs a plus que doublé parmi les députés. Aujourd'hui, exactement un tiers des élus a occupé une fonction de collaborateur, contre 14 % seulement en 1978. La croissance est continue tout au long de la période, puisqu'ils étaient 24 % en 1997 et 30 % en 2007.

Cette situation est-elle l'apanage d'un camp ? Longtemps, ce mode d'accès a été associé à la gauche, en particulier au Parti communiste français. Cette affirmation mériterait d'être nuancée, mais il est certain que le passage par les postes de permanent de parti, la « montée » depuis des positions syndicales, y étaient fréquents. Dans *Prendre parti*, Bernard Pudal avait bien décrit ces trajectoires ascendantes de militants qui, *via* l'engagement de long terme et le dévouement au parti, obtiendront un mandat local, puis pour certains seront élus à l'Assemblée<sup>10</sup>. C'est bien

7. Cf. notamment Michel Offerlé (dir.), *La Profession politique*, *op. cit.*

8. Jean-Michel Eyméri-Douzans, Xavier Bioy et Stéphane Mouton (dir.), *Le Règne des entoursages. Cabinets et conseillers de l'exécutif*, Paris, Presses de Sciences Po, 2015.

9. Daniel Gaxie, « Questionner la représentation politique », *Savoir / agir*, n° 31, 2015, p. 23.

10. Bernard Pudal, *Prendre parti. Pour une sociologie historique du PCF*, Paris, Presses de Sciences Po, 1989.

sûr le cas du dirigeant historique du Parti communiste français de l'après-guerre, Maurice Thorez. Né en 1900, embauché comme mineur de fond à la sortie de l'école, puis comme ouvrier, il s'investit de manière croissante au service des idées communistes : dès 1919, à la Confédération générale du travail et au sein de la Section française de l'Internationale communiste, qui devient le Parti communiste français en 1920. Secrétaire à la propagande de son département, il est ensuite permanent. Il gravit rapidement les échelons du parti jusqu'à en prendre la direction. Après la Seconde Guerre mondiale, il est élu député de la Seine (1945-1964) et nommé vice-président du Conseil à trois reprises en 1946 et 1947 dans des gouvernements aussi différents que ceux de Félix Gouin, de Georges Bidault et de Paul Ramadier. D'autres élus communistes connaîtront à cette époque des trajectoires proches (Jacques Duclos, Waldeck Rochet, ou encore Gaston Cornavin).

65

*Part des députés qui ont été salariés d'un entourage politique (en %)*

	1978	1997	2007	2012
RPR-UMP-LR*	22	28	28	32
Groupe socialiste	6	24	34	36
Centre	20	31	27	38
Autres	3	4	18	21

\* Rassemblement pour la République-Union pour un mouvement populaire-Les Républicains.

Qu'en est-il aujourd'hui ? Assurément, le passage par un poste d'« entourage d'élu » ou de permanent politique n'est plus le fait d'un camp. 36 % des députés socialistes élus en 2012 et 32 % des élus Les Républicains ont ce parcours. Et même si les chiffres doivent être considérés avec prudence du fait d'effectifs parfois faibles, ce phénomène se retrouve dans les autres partis. Chez les députés centristes (Union des démocrates et indépendants), la proportion est de 38 %. C'est qu'à droite (Jeunes populaires puis Jeunes républicains) comme à gauche (Mouvement des jeunes socialistes), dans les partis de gouvernement et au-delà (Jeunes Verts, Jeunesses communistes, Front national de la jeunesse), des structures similaires ont été mises en place qui constituent un vivier de recrutement privilégié des entourages politiques. Dans ses travaux sur les mouvements de jeunesse des partis politiques français, la politiste Lucie Bargel a montré comment ces structures favorisaient une entrée précoce en politique. En donnant très tôt un goût, mais aussi

en opérant un rapprochement avec le monde politique, elles créent un appétit pour les opportunités qu'elles offrent<sup>11</sup>.

66 Cette augmentation est aussi, en partie, la conséquence d'un changement institutionnel, à savoir la création massive de postes de collaborateur d'élu à partir des années 1970. Entre cette décennie et aujourd'hui, le nombre de positions disponibles en politique a très fortement augmenté. À l'Assemblée, les premiers assistants parlementaires sont recrutés en 1975 afin de doter les élus d'un assistant personnel. Au Sénat, les mêmes positions sont créées l'année suivante. Aujourd'hui, les parlementaires disposent en moyenne de trois à quatre collaborateurs, répartis entre Paris et leur circonscription. Dans les exécutifs locaux, des positions relativement proches ont également été créées à la suite de la décentralisation, que ce soit dans les mairies ou dans les conseils régionaux ou généraux. La présence accrue d'anciens collaborateurs d'élu à l'Assemblée est donc pour partie la conséquence d'une évolution morphologique du champ politique français : il y a désormais plus de positions de collaborateur disponibles. Ces positions pourraient, comme dans certains pays, n'être qu'un point de passage vers une autre activité, mais ce n'est vraisemblablement pas le cas en France.

Dès les premières années, les passages d'un entourage politique aux positions électives ont été quasi immédiats. L'ancien Premier ministre François Fillon fut l'un des premiers à suivre cette trajectoire nouvellement disponible. En 1976, avant même la fin de ses études de droit, il devient l'assistant parlementaire du député de la Sarthe Joël Le Theule. Ayant désormais achevé ses études, il poursuit sa collaboration lorsque Le Theule est nommé ministre des Transports (1978-1980), puis ministre de la Défense (1980), puisque ce dernier recrute Fillon comme chargé de mission au sein de son cabinet. En 1981, Fillon succède à Le Theule, décédé d'une crise cardiaque, au conseil général de la Sarthe. Peu après, il est élu à l'Assemblée en remplacement de son mentor. À 27 ans, il en est alors le benjamin. Premier ministre (2007-2012) ayant été auparavant plusieurs fois ministre, député sans interruption depuis 1981 – sinon du fait de ses passages au gouvernement et de trois années où il a été sénateur (2004-2007) –, président du conseil général de la Sarthe (1992-1998) et du conseil régional des Pays de la Loire (1998-2002), conseiller général, régional et municipal à plusieurs reprises, Fillon mène depuis plus de trois décennies une carrière

---

11. Lucie Bargel, « Apprendre un métier qui ne s'apprend pas. Carrières dans les organisations de jeunesse des partis », *Sociologie*, vol. 5, n° 2, 2014, p. 171-187.



politique de tout premier plan après avoir commencé dans un entourage politique.

De nombreux autres responsables politiques passés par un entourage politique ont fait des carrières nationales. Car c'est là l'un des résultats les plus frappants : du point de vue des carrières, les anciens collaborateurs se distinguent de leurs collègues sur différents aspects. Ils sont d'abord élus plus jeunes : les anciens collaborateurs politiques élus en 2012 avaient en moyenne, au moment de l'élection, 50,9 ans, contre 56,1 ans pour leurs collègues. Ils étaient aussi arrivés plus tôt à l'Assemblée, puisqu'ils avaient en moyenne 43,2 ans à leur premier mandat de parlementaire, contre 48,8 ans pour les autres. Surtout, être passé par cette voie modifie la trajectoire politique, en l'accélégrant. Le temps écoulé entre le premier mandat électif et le premier mandat à l'Assemblée était pour eux en moyenne de 8,0 ans, contre 10,7 ans. Enfin, ils avaient aussi beaucoup plus de chances de devenir ministres, entre trois à quatre fois.

67

Le passage par ces positions constitue un puissant accélérateur de carrière. Les différences mentionnées s'expliquent par une bonne connaissance du jeu politique, forgée pendant des années au sein d'entourages politiques. Inscrits de longue date dans le champ politique, les membres de ces entourages ont acquis des savoir-faire adaptés au métier d'élu. Ils ont appris à parler en public et à répondre à des journalistes (à les connaître aussi). Ils maîtrisent la procédure parlementaire et le fonctionnement du champ politique. Ils sont également bien intégrés à leur parti, proches de leaders influents voire des plus hauts personnages de l'État, qui sont susceptibles de les soutenir dans l'obtention d'une position éligible, d'abord sur une liste électorale, puis dans une circonscription gagnable.

Il n'est alors pas anodin de constater que, parmi les députés qui ont travaillé dans un tel entourage, les femmes sont moins bien représentées : 23 % des élues ont suivi cette filière, contre 37 % de leurs homologues masculins (et 33 % au total). Cela tient en partie au fait que, depuis le milieu des années 2000 environ, une partie des femmes entrent à l'Assemblée *via* une autre voie d'accès : elles sont recrutées davantage dans des exécutifs locaux. On voit ici se dessiner un « effet parité », où les nouvelles venues ont des carrières en politique plus courtes que leurs collègues masculins. Mais cela tient surtout au maintien d'un plafond de verre, qui fait que les positions prisées reviennent encore massivement aux hommes dans les années 2010. Ce résultat est d'autant plus marquant que les entourages politiques sont l'un des rares espaces du champ politique où hommes et femmes sont présents à parts à peu près égales. L'accélérateur de carrière ne fonctionne donc pas pour tous.

## L'ALLONGEMENT GÉNÉRALISÉ DU TEMPS PASSÉ EN POLITIQUE

Législature après législature, on voit donc se dessiner un groupe d'élus, toujours plus nombreux, qui sont passés par ces positions de collaborateurs en politique. Ces analyses devraient être affinées, car entre les anciens collaborateurs de ministre et les collaborateurs d'élus locaux, il existe là aussi de fortes différences – que ce soit en termes de rapport à la politique ou d'accès à des positions dans l'exécutif national. Mais, pour importante qu'elle soit, la place prise par les collaborateurs tend à masquer une tendance autrement plus lourde qui traverse le champ politique français, et dont ces derniers ne sont qu'un aspect particulier. En effet, la transformation la plus marquante depuis le milieu des années 1970 tient moins à cette présence accrue de personnes au parcours particulier qu'à l'allongement généralisé du temps passé en politique avant l'élection.

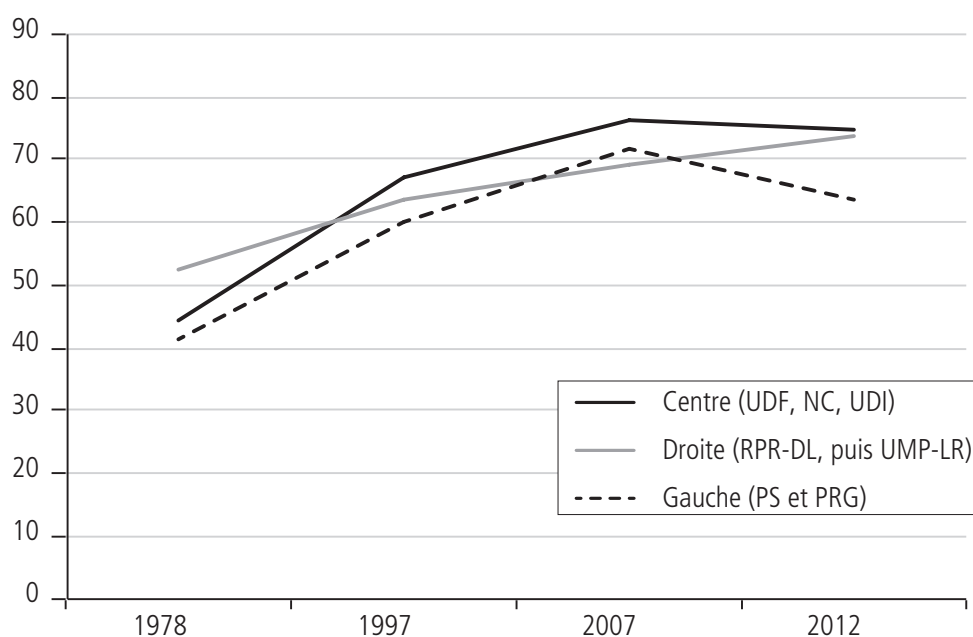
Un chiffre capture bien cette évolution, c'est celui du nombre d'années en politique. Il indique le temps passé en mandat électif, mais aussi en tant que salarié d'élus ou de parti au moment de l'élection à l'Assemblée. C'est donc un indicateur d'une inscription active dans le champ politique. Selon cette mesure, le nombre moyen d'années dans l'une de ces positions passe de 12,1 en 1978 à 18,7 en 2012. En d'autres termes, alors que les élus de 1978 avaient en moyenne passé un peu plus de dix ans en politique au début de la législature, ceux de 2012 y ont passé presque deux décennies. Ces chiffres ne prennent par ailleurs pas en compte les années de militantisme ne donnant pas lieu à rémunération, ni les emplois qui se situent aux marges du champ politique: il s'agit donc d'une estimation conservatrice.

Les délais avant l'entrée à l'Assemblée se sont doublement allongés. Les députés français sont désormais plus vieux (54,4 ans en moyenne pour les élus de l'actuelle législature, contre 51,2 ans pour ceux de la VI<sup>e</sup> législature), et ils y ont accédé pour la première fois plus tardivement (46,9 ans en moyenne parmi les élus actuels, contre 44,0 ans pour les élus de la VI<sup>e</sup> législature). Mais, parallèlement, ils ont aussi obtenu leur premier mandat plus tôt (vers 36,4 ans en 2012, contre 38,6 ans en 1978), principalement parce que, comme on l'a vu, une part croissante est engagée en politique de longue date. Légèrement plus vieux biologiquement, les députés actuels sont surtout beaucoup plus vieux politiquement que ne l'étaient leurs prédécesseurs. Un chiffre résume cette évolution du temps passé en politique. En moyenne, les élus de 2012 y



ont passé 68 % de leur vie professionnelle (après leurs 25 ans), alors que ce chiffre était de 46 % pour les députés de 1978. La tendance est claire : il faut désormais avoir passé un certain temps en politique, souvent long, pour accéder à l'Assemblée.

*Part de la vie professionnelle passée « en politique » avant le mandat actuel  
(en %, moyenne)*



69

\* Rassemblement pour la République-Union pour un mouvement populaire-Les Républicains.  
LECTURE : en moyenne, les députés socialistes de 2012 ont passé 64 % de leur vie professionnelle (soit après leurs 25 ans) en politique.

L'augmentation du temps passé en politique n'est pas la simple conséquence de la présence accrue des anciens membres d'un entourage politique à l'Assemblée. Qu'ils aient ou non connu cette trajectoire, les élus de 2012 ont passé plus de temps en politique avant d'être élus. Cette augmentation tient probablement à l'accroissement du nombre de personnes actives dans le champ politique, dont les anciens collaborateurs ne sont qu'un segment. Initiée en 1982 et prolongée à de multiples reprises, la décentralisation déjà évoquée a multiplié les positions électives disponibles. La création des régions et la délégation progressive de pouvoir qu'elles ont connue, ou encore les réformes relatives à l'intercommunalité, ont eu les mêmes effets. Toutes ces positions ne sont pas

salariées, et les indemnités de nombre d'entre elles ne permettent pas de vivre « de » la politique. C'est le cas pour de nombreux élus locaux, qui conservent une activité à côté de leur engagement politique – voire, de manière plus plausible, font de la politique en sus de leur activité professionnelle.

Si tous les élus ne sont pas des « professionnels de la politique » au sens péjoratif, tous sont inscrits et actifs dans le champ politique, même local. Ils en connaissent les codes, ils participent à des réunions, fréquentent des élus nationaux. Ils peuvent eux aussi souhaiter se lancer dans la course électorale, qui leur paraît moins lointaine qu'à des personnes qui ne se seraient pas ainsi engagées. Couplé avec la croissance des entourages politiques, ce phénomène renforce l'armée politique de réserve, ces candidats aux fonctions électives locales puis nationales qui se disputent  
70 les postes prisés, dont celui de député. Dans tous les partis, à tous les niveaux, la concurrence s'accroît pour accéder aux investitures d'abord, aux mandats ensuite.

La concurrence exacerbée fait qu'à chaque moment les candidats doivent montrer patte blanche et enchaîner les positions avant d'accéder au pouvoir, et qu'il est désormais presque impossible d'accéder à l'Assemblée sans avoir soi-même expérimenté ces rites d'initiation qui prennent des années, voire des décennies. Pendant ce temps, les futurs députés ont le temps d'être resocialisés aux enjeux propres au milieu politique, voire de les adopter pleinement, augmentant par là même le décalage avec leurs électeurs. Évoquant le cas du Parti socialiste, Rémi Lefebvre et Frédéric Sawicki avaient mis en évidence un processus de captation des positions partisans par ses cadres et responsables, contribuant à en faire un parti d'élus – locaux notamment – plutôt que de militants<sup>12</sup>. Selon les auteurs, la manière de faire de la politique en était changée, les dirigeants étant plus intéressés à leur réélection qu'aux intérêts de ceux qui les avaient élus. Les effets de l'inscription de long terme dans le champ politique doivent encore être démontrés, mais il y a fort à parier qu'ils sont significatifs.

---

12. Rémi Lefebvre et Frédéric Sawicki, *La Société des socialistes. Le PS aujourd'hui*, Paris, Le Croquant, 2006.

\*

Un adage dit qu'en politique « une semaine, c'est une éternité », que le temps politique est celui de l'urgence. Les revirements inattendus, les disparitions subites, ou au contraire les retours en grâce fulgurants évoqués par les médias, accréditent de manière récurrente cette idée d'un espace instable où tout peut arriver. Avec la multiplication des chaînes d'information en continu et des réseaux sociaux, les observateurs évoquent aussi régulièrement l'accélération du temps politique. Si l'on s'intéresse à l'Assemblée nationale, cette situation est évidemment inversée, puisque ceux qui sont présents aujourd'hui l'étaient déjà hier, et souvent avant-hier. Cette présence de long terme des députés dans le paysage politique est aujourd'hui la norme puisque, quand on considère le temps passé en mandat ou comme salarié en politique avant l'élection à l'Assemblée, celui-ci a presque doublé en quatre décennies. Aujourd'hui, rares sont les personnes qui arrivent au Parlement sans expérience politique prolongée.

71

Faut-il pour autant parler de « professionnalisation » de la politique, comme on l'entend souvent ? Le succès de ce terme mal défini fait que plusieurs définitions se croisent sans vraiment s'aligner : les professionnels le sont parfois parce qu'ils ont une position rémunérée en politique ; parfois du fait de leur inscription de longue date et / ou précoce dans le champ politique ; parfois encore parce qu'ils disposent de savoirs et de savoir-faire valorisés pour l'exercice de l'activité politique. L'idée de professionnalisation semble par ailleurs assez mal adaptée à des situations où les futurs députés sont certes engagés depuis de nombreuses années dans leur parti, mais sont loin d'en tirer un revenu suffisant pour en vivre. Actifs « en » politique, ils ne peuvent pour autant pas vivre « de » la politique, ou pas uniquement. Ces situations sont bien plus fréquentes qu'on ne le dit.

Surdéterminés, normativement chargés, le terme de professionnel et le substantif de professionnalisation qui l'accompagne souvent ne permettent par ailleurs pas vraiment de saisir les transformations les plus profondes du champ politique, à savoir l'augmentation de la durée passée en politique avant l'élection. Ce déplacement est lourd de conséquences, pour l'exercice de la politique comme pour la démocratie en général. Plutôt que de se focaliser sur les anciens collaborateurs ou sur ceux qui ont vécu de la politique (une obsession qui résonne avec la critique notabiliaire faite hier aux candidats à l'élection moins fortunés), il serait sûrement plus productif analytiquement et politiquement de mettre au jour les conditions d'accès toujours plus strictes à la *res publica*.

R É S U M É

---

*La politique professionnelle a mauvaise presse. Dans les médias, les mouvements sociaux et même au sein du champ politique, les élus de métier sont régulièrement dénoncés. L'article souligne la présence croissante parmi les députés français d'anciens membres d'entourages politiques. Mais il révèle surtout que c'est le nombre d'années passées en politique qui a augmenté, pour tous les élus. Et désormais, plus ce nombre est grand, plus on a de chances d'accéder aux responsabilités nationales.*